Le pastoralisme

Pendant les mois d'été, le site est pâturé par 4500 moutons, transhumant depuis la Provence. Le pastoralisme concourt, dans une certaine mesure à la diversité des paysages.

Dans la zone cœur du Parc, les bergers ont l'autorisation, pour exercer leur métier, de posséder des chiens de conduite servant à diriger les moutons et des chiens de protection (patous) pour limiter les dommages dus aux prédateurs. Respectez leur travail en ne dérangeant pas inutilement les troupeaux.

Carte des troupeaux

Accessibilité

Le Val d'Allos s'organise pour un meilleur accueil des usagers au Lac d'Allos

Faisant suite à un afflux de visiteurs toujours plus nombreux sur le site du Lac d'Allos, la Mairie d'Allos, le Parc national du Mercantour et l'office de tourisme ont travaillé conjointement à des solutions visant à préserver la qualité de l'expérience touristique des visiteurs et à protéger l'environnement sensible du lac et son écosystème fragile.

L'érosion des sols autour du Lac et sur son trajet s'accélère fortement, imposant de lourds travaux d'entretien. La faune voit son comportement modifié et sa quiétude perturbée.

Dans ce contexte particulier des réunions se sont tenues en 2021 afin de trouver l'option la plus favorable pour concilier les différents enjeux de protection du site et d'accueil des visiteurs.

La piste retenue a été de rééquilibrer les conditions d'accès en favorisant les accès pédestres au lac. Un travail pédagogique de fond a visé en priorité à réguler le nombre quotidien de visiteurs par la limitation du nombre de véhicules.

Désormais, un nouveau service de réservation permet aux visiteurs de s'organiser en amont pour être les spectateurs privilégiés de la quiétude offerte par les sublimes paysages du Lac d'Allos.

Accès véhicules et parkings

L'accès au **parking du Laus,** s'entreprend tout d'abord par une petite **route de montagne ouverte de la mi-juin à la mi-octobre** (**sauf aléa climatique**).

Allos < > parking de la Cluite : gratuit

Parking de la Cluite < > parking du Laus

Durant la haute saison (14-15 juin et 21-22 juin, du 28 juin au 31 août, 6-7 septembre et 13-14 septembre) l'accès au parking du Laus est réglementé, dans le sens de la montée, et, à partir du parking de la Cluite, limité et payant de 7h à 17h, une partie des places de parking est disponible à la réservation en ligne sur valdallos.com. L'achat sur place, au niveau du péage est envisageable, sous réserve de disponibilités.

> Réservation possible sur www.valdallos.com

. Voiture (gabarit 2m10) : 10€

. Deux roues motorisés : 5€

> L'accès est gratuit pour les deux roues non motorisés (autorisé jusqu'au parking du Laus).

. Camping-cars : accès et stationnement autorisé au parking de la Chaup uniquement

Ces tarifs sont un montant forfaitaire quelle que soit la durée de stationnement. Ils permettent l'entretien et la sécurisation de la route d'accès menant au parking du Laus.

Le Parc national du Mercantour

Classé en 1979 « Parc national » en raison du caractère exceptionnel de son patrimoine, le Mercantour est un territoire dont le « cœur protégé » couvre 54 km² dans la haute vallée du Verdon.

Les principales missions de l'établissement public sont la connaissance et la protection des patrimoines naturels et culturels, l'accueil et la sensibilisation du public, l'accompagnement des différents usagers et collectivités vers le développement durable.

L'Office National des Forêts

En collaboration avec la Commune et le Parc national, l'Office National des Forêts est chargé de la valorisation de ce territoire dont il doit assurer la production, la diversité biologique et la pérennité pour le compte de l'Etat et de la Commune, propriétaires du site du Lac d'Allos.

Le Lac d'Allos en hiver

La route est ouverte à la circulation jusqu'au parking de la Chaup. Au-delà l'accès se fait à pied et **sous votre propre responsabilité.** L'itinéraire est traversé par **plusieurs couloirs d'avalanches.** Le parcours est fortement enneigé et verglacé. L'ascension jusqu'au lac (gelé de novembre à mai) en période hivernale **nécessite la journée.** Prenez un **équipement adapté** (chaussures montantes, vêtements chauds, pique-nique, pack DVA, raquettes / skis de randonnée).

Sur place la **zone de couverture mobile est inexistante et aucune infrastructure adaptée n'est ouverte** pour accueillir les randonneurs (ni eau, ni vivre, ni chauffage..).

Les grandes traversées

Découvrez à pied le Parc national du Mercantour et l'aire protégée Alpi Marittime ; des circuits variés à la découverte d'un patrimoine naturel d'exception.

2 grandes itinérances de 16 et 19 jours de la montagne à la mer :

- la grande traversée du Mercantour

- la grande traversée delle Alpi Marittime

Informations

Office de Tourisme du Val d'Allos

+33 (0)4 92 83 02 81 / www.valdallos.com

Parc national du Mercantour

+33 (0)4 92 83 04 18 / www.mercantour-parcnational.fr

Refuge du Lac d'Allos

Ouvert de mi-juin à mi-septembre

+33 (0)4 92 83 00 24

Val d'Allos

Parc national du Mercantour

Le Lac d'Allos

Le plus grand lac naturel d'altitude d'Europe

Office National des Forêts

Mairie d'Allos

Le cœur du parc est un espace naturel, ouvert à tous, il est soumis à des règles de protection qui relèvent d'un code de bonne conduite vis-à-vis de l'environnement.

Pas de chien, même tenu en laisse, pour la tranquillité des animaux sauvages et domestiques.

Déranger ou nourrir la faune est interdit

Ni cueillette, ni prélèvement : animaux, plantes, minéraux et fossiles appartiennent au paysage.

Pas de déchets, pour conserver la nature propre, chacun ramène ses détritus.*

Pas de feu, pour éviter incendies et dégradations du sol.

Camping interdit, bivouac autorisé à plus d'une heure de marche des limites du Parc ou d'un accès routier entre 19h et 9h.

Ni bruit ni dérangement, pour la quiétude de tous.

Pas de véhicule, vélo, moto, quad… cet espace se découvre à pied : circulation interdite en dehors des voies autorisées.

Drone, parapente interdits.

* Vous ne trouverez sur site aucun container ou poubelle, compte tenu de l'impossibilité de collecte dans ce secteur, n'oubliez pas de prévoir un sachet vous permettant de remporter vos déchets.

Conception : www.creat-in.fr / Fond de carte : openstreet map / Photos : R Palomba / office de tourisme du Val d'Allos / Illustrations pictos réglementation parc : Laurent ZAGNI / Impression : IDHP

Le Lac d'Allos

D' une superficie de 54 hectares et d'une profondeur de 48m, il est un lac naturel de montagne situé à une altitude de 2228m.
Dominé au Nord par le Mont Pelat (3050m) et au Sud par cinq tours de grès, il est situé dans un cirque apparu lors du retrait des glaciers à l'ère quaternaire. Alimenté essentiellement par la fonte des neiges, il est peuplé de truites fario et d'ombles chevaliers.

Les accompagnateurs en montagne brevetés d'Etat, partenaires du Parc national, proposent des sorties guidées (programmes et renseignements dans les offices de tourisme).
De nombreuses autres promenades sont à découvrir : cartes et guides sont disponibles auprès des offices de tourisme et des commerces spécialisés.

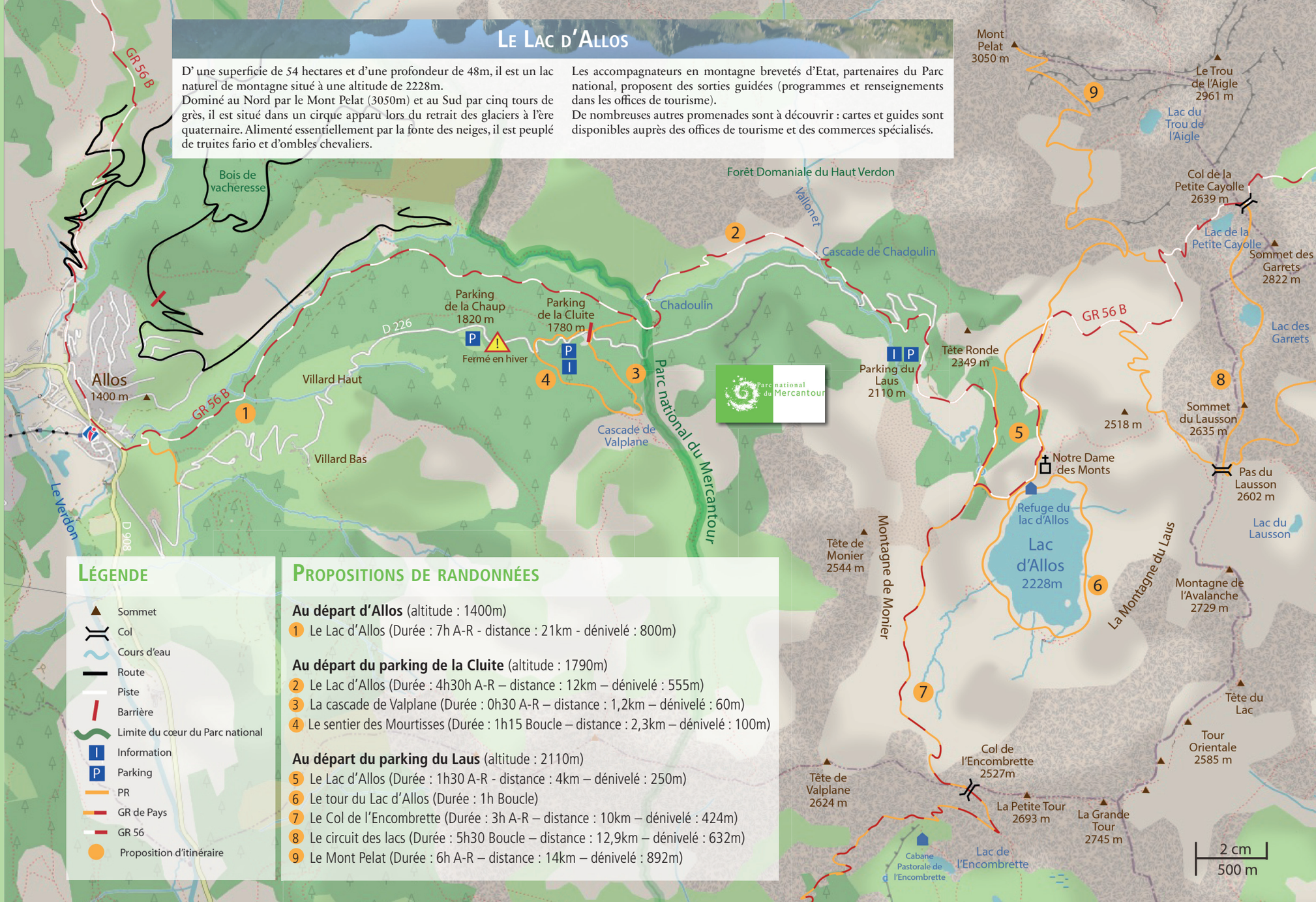

Légende

- Sommet
- Col
- Cours d'eau
- Route
- Piste
- Barrière
- Limite du cœur du Parc national
- Information
- Parking
- PR
- GR de Pays
- GR 56
- Proposition d'itinéraire

Propositions de randonnées

Au départ d'Allos (altitude : 1400m)

1. Le Lac d'Allos (Durée : 7h A-R - distance : 21km - dénivelé : 800m)

Au départ du parking de la Cluite (altitude : 1790m)

2. Le Lac d'Allos (Durée : 4h30h A-R – distance : 12km – dénivelé : 555m)
3. La cascade de Valplane (Durée : 0h30 A-R – distance : 1,2km – dénivelé : 60m)
4. Le sentier des Mourtisses (Durée : 1h15 Boucle – distance : 2,3km – dénivelé : 100m)

Au départ du parking du Laus (altitude : 2110m)

5. Le Lac d'Allos (Durée : 1h30 A-R - distance : 4km – dénivelé : 250m)
6. Le tour du Lac d'Allos (Durée : 1h Boucle)
7. Le Col de l'Encombrette (Durée : 3h A-R – distance : 10km – dénivelé : 424m)
8. Le circuit des lacs (Durée : 5h30 Boucle – distance : 12,9km – dénivelé : 632m)
9. Le Mont Pelat (Durée : 6h A-R – distance : 14km – dénivelé : 892m)